

Conditions promotionnelles

Jeu-concours Bitstack x LEGEND

En quoi consiste cette promotion ?

Dans le cadre de la promotion « LEGEND » (la « Promotion »), Bitstack offre à ses nouveaux clients potentiels résidant en France la possibilité de :

- recevoir 10 EUR crédités en Bitcoin (BTC) sur leur nouveau compte Bitstack (l'« **Offre nouveau client** ») ;
- être inscrit à un tirage au sort pour tenter de gagner 5 000 EUR en Bitcoin (BTC) (le « **Prix** »).

Les présentes conditions générales (les « **Conditions de la Promotion** ») définissent les règles qui s'appliquent à cette Promotion. Vous devez respecter les présentes Conditions ainsi que les Conditions Générales d'Utilisation qui s'appliquent à votre compte Bitstack à tout moment lorsque vous participez à cette Promotion.

Pour participer à la Promotion, vous devez remplir les critères d'éligibilité et suivre les étapes requises, décrites dans ces Conditions, entre le 22 mai 2026 (00h01, heure de Paris) et le 30 juin 2026 (23h59, heure de Paris) (la « **Période de la Promotion** »).

Qui est éligible à cette Promotion ?

Pour être considéré comme « Participant éligible », vous devez remplir les « Critères d'éligibilité » suivants :

- disposer d'une adresse résidentielle en France métropolitaine;
- ne pas détenir ou avoir déjà détenu un compte Bitstack;
- être âgé(e) d'au moins 18 ans.

Vous devez également suivre les « Étapes Requises » suivantes avant la fin de la Période de la Promotion :

- ouvrir un compte Bitstack en saisissant le code promotionnel LEGEND3 lors de l'inscription ;
- compléter avec succès la procédure de vérification d'identité (KYC) ;
- réaliser un premier achat de Bitcoin (BTC) d'un montant minimum de 100 EUR depuis votre compte Bitstack ;

- réaliser 3 achats réussis consécutifs de Bitcoin (BTC) via la fonctionnalité Arrondi ou un plan d'achat récurrent (DCA), à raison d'au moins un achat par semaine sur trois semaines calendaires consécutives.

Un achat « réussi » désigne un achat de Bitcoin (BTC) effectivement exécuté, crédité sur votre compte Bitstack et n'ayant fait l'objet d'aucune annulation ni remboursement.

Comment bénéficier de l'Offre nouveau client ?

Si vous êtes un Participant éligible, Bitstack créditera l'équivalent de 10 EUR en Bitcoin (BTC) sur votre compte Bitstack dans les sept (7) jours ouvrés suivant la finalisation des Étapes Requises. La conversion en Bitcoin (BTC) est réalisée au cours en vigueur au jour du versement.

L'Offre nouveau client est attribuée une seule fois par personne et par foyer fiscal.

Comment participer au Tirage au sort ?

Tout Participant éligible ayant suivi les Étapes Requises avant le 1er juillet 2026 à 00h00 (heure de Paris) est automatiquement inscrit au tirage au sort doté du Prix.

Dans les dix (10) jours ouvrés suivant la fin de la Période de la Promotion, Bitstack procédera au tirage au sort et sélectionnera un(e) gagnant(e) parmi l'ensemble des Participants éligibles inscrits.

Si vous êtes le/la gagnant(e), nous vous en informerons par e-mail (à l'adresse e-mail enregistrée sur votre compte Particuliers). Vous disposerez de trois jours ouvrés à compter du moment où nous vous contacterons pour la première fois pour accepter le Prix. Si vous ne répondez pas dans ce délai, nous tirerons au sort un autre Participant éligible qui deviendra le gagnant du Tirage au sort.

Le Prix de 5 000 EUR sera versé en Bitcoin (BTC) sur votre compte Bitstack, au cours en vigueur au jour du versement, dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant votre confirmation et la validation de votre KYC.

Exclusions du jeu et responsabilité de Bitstack

La participation au Jeu implique le respect absolu du Règlement.

Il est interdit :

- d'utiliser des programmes ou mécanismes susceptibles de perturber le Jeu ;

- de ralentir ou perturber les services en ligne de BITSTACK ;
- de bloquer, modifier ou altérer les contenus liés au Jeu

BITSTACK se dégage de toutes responsabilités en cas d'annulation et/ou perturbation des connexions pour des raisons indépendantes de sa volonté (telles que notamment, dysfonctionnement des télécommunications ou des installations téléphoniques des Participants, saisie incorrecte des données).

- La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation par les Participants des caractéristiques, des limites et des risques des technologies utilisées par l'Internet et les technologies qui y sont liées, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion ou transmission, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau, sans que la responsabilité de BITSTACK ne puisse être engagée de ce fait. BITSTACK ne saurait être tenue pour responsable en cas de défaillances techniques ou humaines des opérateurs de télécommunication, ni en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, ni en cas de panne technique temporaire ou durable.
- BITSTACK a le droit d'éliminer du Jeu ou de ne pas prendre en compte la participation de tout Participant qui ne respecterait pas les dispositions du Règlement.
- BITSTACK ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un préjudice quelconque (personnel, physique, matériel, financier ou autre) survenu au Participant à l'occasion de la participation au Jeu ou de l'utilisation d'un Prix.
- BITSTACK ne pourra être tenue pour responsable si, en cas de force majeure telle que définie à l'article 1218 du Code civil ou de nécessité justifiée, elle était amenée à annuler le Jeu, à l'écourter, à la suspendre, à le proroger ou à en modifier les conditions.
- BITSTACK ne pourra pas être tenue responsable de la gestion du Prix par le Gagnant une fois celui-ci versé sur son Compte. Le Gagnant reconnaît et accepte les risques liés à la fluctuation de la valeur des bitcoins.
- BITSTACK pourra annuler ou suspendre tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer de Lot aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant

les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

- Le Règlement est régi par la loi française. En cas de litige relatif à l'interprétation et à l'exécution du Règlement, BITSTACK cherchera une solution amiable du litige avec le(s) Participant(s). A défaut de règlement amiable, tout litige pouvant naître à l'occasion de sa validité, de son interprétation ou de son exécution sera soumis aux tribunaux compétents.